



Carte grise internet

Par **pignolo 64**, le 18/11/2020 à 09:02

Bonjour,

J'ai demandé une carte grise par internet.

15 jours après l'envoi en recommandé des documents exigés , pas de réponse.

Après avoir envoyé trois mails et téléphone muet, pas de réponse.

J'ai absolument besoin du véhicule pour mon travail au sein d'une Association , mais je ne peux pas l'utiliser.

Quoi faire.

Merci pour votre réponse

Cordialement

Par **morobar**, le 18/11/2020 à 09:06

Bonjour,

Vous pouvez vérifier le traitement de votre demande sur le site de l'ANTS.

Comme tout le monde

Par **pignolo 64**, le 18/11/2020 à 09:09

Merci Beaucoup

On ne peut être plus rapide

Cordialement

Par **Visiteur**, le 18/11/2020 à 09:16

Bonjour

Vous n'êtes malheureusement pas le seul...

Etes vous passé par ANTS où par une de ces nombreuses offres qui ressortent lorsqu'on utilise son moteur de recherche ?

Par **morobar**, le 18/11/2020 à 09:17

Mais si

SI vous avez fait votre demande en ligne, vous avez pu récupérer un CPI ou certificat provisoire valable 1 mois.